Parc Naturel
Haute-Sûre
Forêt d'Anlier

N° 18 - juin 2008

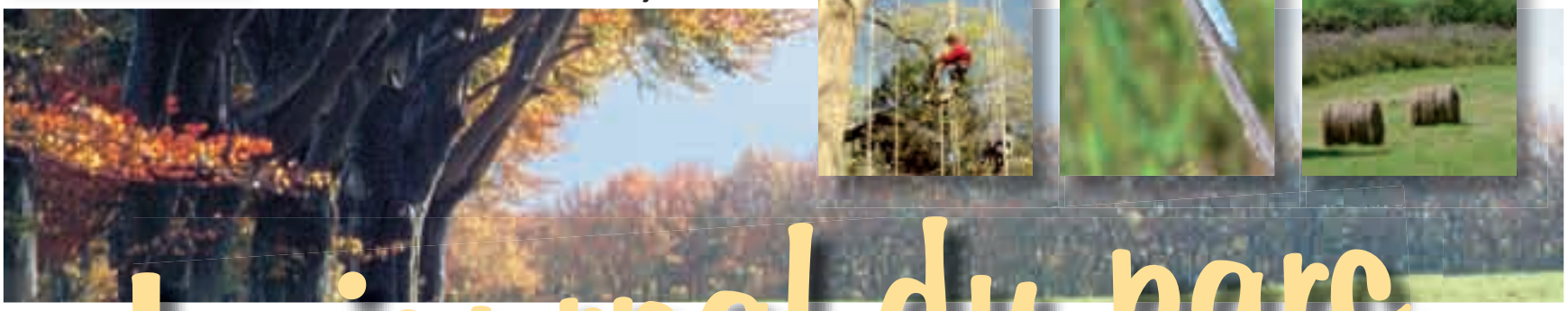

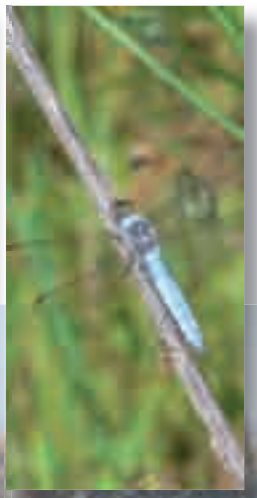

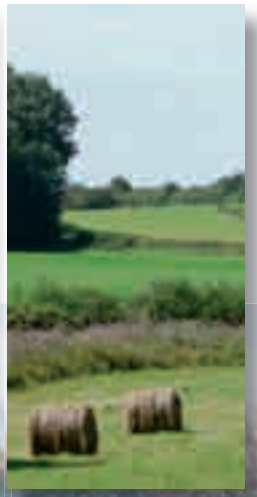

Le journal du parc

Fête du Parc

HABAY
21 et 22 juin

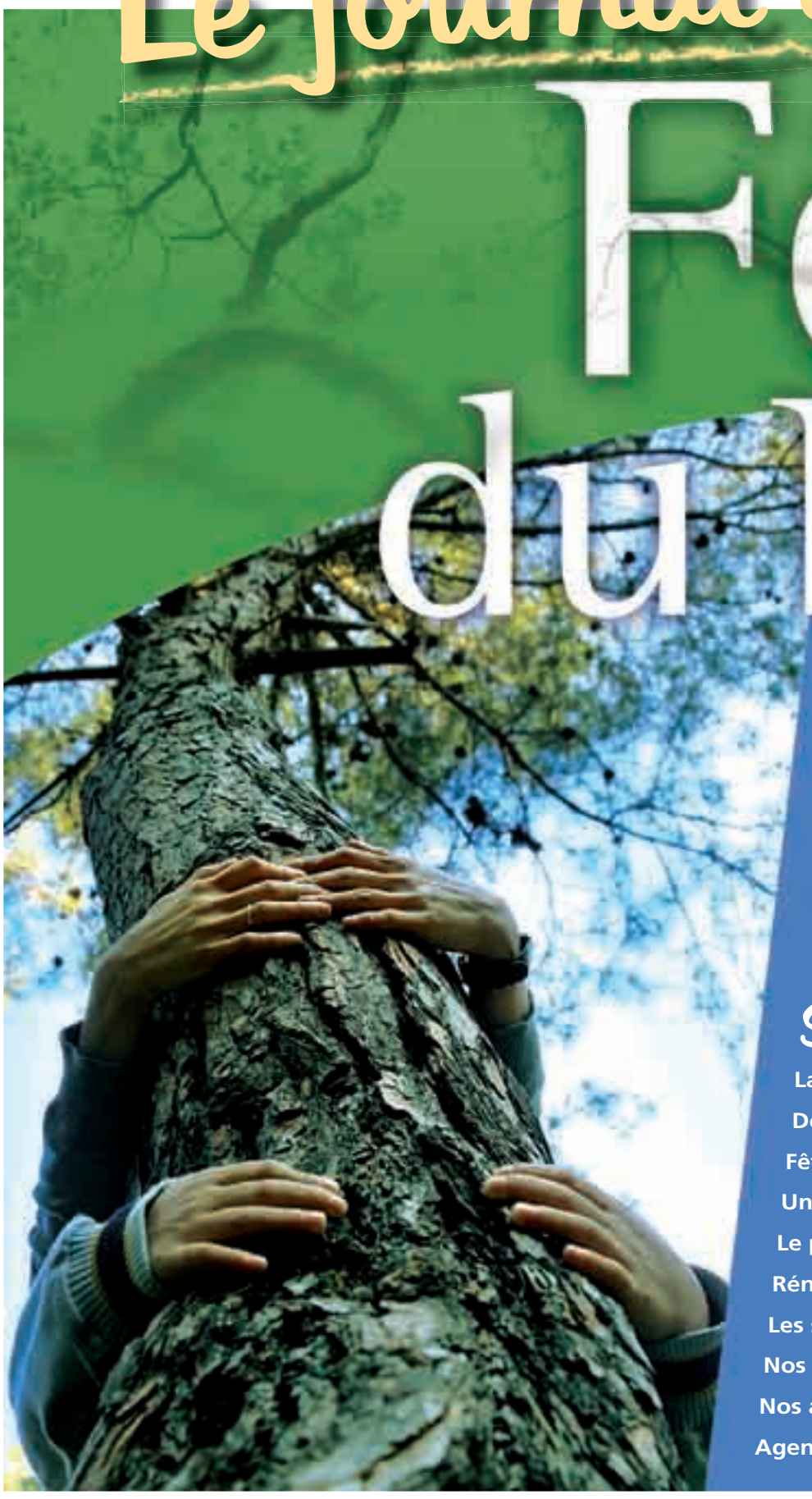

Sommaire

La nouvelle Commission de gestion 2
Découvrez la région avec des guides brevetés 2
Fête du Parc naturel à Habay 3
Un espace «Contrat Rivière» à la Maison du Parc 4
Le petit Loutron ..... 5 à 8
Rénovation du monument aux morts à Traimont 9
Les serpents de chez nous 10
Nos artisans : les établissements Hartman 11
Nos anciens : Marcel Lecomte 11
Agenda 12

Journal tiré à 15000 exemplaires sur papier recyclé • Ed. resp. : Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier - Chemin du moulin n°2 - 6630 Martelange • Bureau de dépôt : 6600 Bastogne

Edito

Une nouvelle Commission de Gestion pour le Parc naturel de la Haute Sûre et Forêt d'Anlier

Notre Parc naturel s'est donné une nouvelle Commission de Gestion et donc un nouveau Conseil d'Administration depuis cette fin de mois de mai 2008.
Cette mutation, voulue par la réglementation (elle faisait d'ailleurs suite à la constitution d'un nouveau PO suite aux élections communales de 2006), s'est faite dans le consensus ; le groupe en place pour la gestion quotidienne du Parc a souhaité poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années avec le concours de l'équipe technique, et il a en outre intégré de nouvelles compétences pour ses actions futures.

Il y a du travail…

Bien que l'on ne parle pas encore de « Contrat de Gestion » ou de « Charte » comme cela se fait dans d'autres matières intercommunales ou dans d'autres pays où le concept de Parc naturel est plus accompli, la nouvelle Commission de Gestion se doit de relever de nouveaux défis.

Ces défis sont les suivants :

S'approprier les missions (anciennes et nouvelles) qui seront définies dans le nouveau décret sur les PN, décret dont on nous annonce la parution imminente.

Ces missions sont ainsi définies, dans l'état actuel de la préparation de ce nouveau texte:
Assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager du PN, encourager le développement durable, organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public, participer à l'expérimentation de nouveaux modes de gestion de l'espace rural, en mettant en œuvre des programmes européens, rechercher des collaborations transfrontalières, susciter la mise en œuvre d'opérations de développement rural et veiller à la cohérence des plans transcommunaux en ces matières.

Vous conviendrez que ces champs d'action sont vastes en regard des moyens dont nous disposons, mais l'enthousiasme de notre Commission en est d'autant plus grand.

Dans les perspectives énoncées ci-dessus, nous accorderons une importance particulière aux axes suivants, qui peuvent se décliner de manière transversale quelle que soit la mission à développer.

Devenir un centre d'expertise pour une meilleure exécution de nos missions

Au delà de la richesse environnementale, naturelle et culturelle de nos territoires, nous avons la chance au PN Haute Sûre et Forêt d'Anlier de disposer d'une équipe technique jeune, qualifiée, et détentrice de compétences certaines dans des domaines pointus.
A nous de pérenniser cette équipe, de lui donner les moyens pour effectuer encore mieux son travail et de l'étoffer avec de nouvelles compétences.

Se faire connaître et reconnaître

Trop souvent, le public confond « Parc naturel » et « réserve naturelle » : c'est l'exemple que l'on donne souvent de façon caricaturale.
Mais la méconnaissance de nos missions, de nos actions sur le terrain, de caractéristiques géographiques, etc… est grande, tant dans la population du Parc que dans les institutions, association et même administrations avec lesquelles nous travaillons.

La Commission de Gestion se devra en permanence, et par tout moyen, d'expliquer, de ré expliquer au public, aux communes, aux autres institutions, les atouts, missions et ambitions du Parc.
A cet égard, l'équipement de la Maison du Parc constituera la pierre d'angle de toute politique de communication et de vulgarisation de notre Parc. Ce sera donc notre priorité sur cet axe.

Développer de nouvelles collaborations, tant sur notre territoire qu'en dehors de celui-ci

Le territoire d'un Parc n'est pas figé, il se prolonge au-delà des frontières administratives ; des actions sont entreprises depuis de nombreuses années avec nos voisins Grand-ducaux, avec des Parcs ou des structures qui poursuivent les mêmes objectifs que nous, avec des communes limitrophes également.
Ces collaborations ouvrent notre Parc sur la région, sur l'Europe et ne peuvent que renforcer sa raison d'être.

Enfin, il est difficile de parler du futur de notre Parc naturel a sans évoquer le travail de Chantal HUBERT et d'André LECOMTE, membres du Bureau de notre commission de gestion depuis sa création, et qui n'ont pas souhaité prolonger leur mandat dans le Conseil d'Administration… Qu'ils soient remerciés tous les deux pour le travail accompli, et surtout pour la convivialité qu'ils ont apportée lors de nos nombreuses réunions et manifestations tout au long de ces années.

J.-M. Pairoux-Président de la Commission de gestion du Parc naturel

La nouvelle Commission de gestion du Parc est installée

La nouvelle Commission de gestion a été désignée par le Gouvernement Wallon le 28 février 2008. Elle est composée comme suit :

Organisme	Effectif	Suppléant
Commune de Bastogne	Fabienne FOULON	Jean KLEIN
Commune de Fauvillers	Robert THOMAS	Chantal GANGLER
Commune de Habay	Marie-Christine SCHOCKMEL	Daniel SCHUTZ
Commune de Léglise	Bernadette HOFFMAN	Myriam MAQUET
Commune de Martelange	Roland BLEES	Marie-Ghislaine THILTGEN
Commune de Vaux Sur Sûre	Dominique MOUTON	Roger LAMOLINE
Conseil Provincial	Michel NICOLAS	Sylvie FASBENDER
Conseil Supérieur Wallon de la Conservation de la Nature	Chantal HUBERT	Joëlle HUYSECOM
Pouvoir Organisateur - représentant 1	José HANSENNE	Manuella COMBLIN
Pouvoir Organisateur - représentant 2	Jean-Marie PAIROUX	Etienne GUERARD
Pouvoir Organisateur - représentant 3	Jean-Claude CHRISTOPHE	Monique DUPONT
Associations Conservation de la Nature - représentant 1	Stéphane BOCCA	Serge LEYDER
Associations Conservation de la Nature - représentant 2	Frédéric MELIGNON	Jean-Luc RENNESON
Associations professionnelles - sylviculteurs	Comte Patrick d'UDEKEM d'ACOZ	Xavier ORTS
Associations professionnelles - Artisans & PME	Emile JEANSENE	Stéphane GOELFF
Associations professionnelles - Agriculteurs	Raymond SIZAIRE	Daniel STARCK
Tourisme	Françoise ERNEUX	Mady HERMAN
MRW - Conservation de la nature (DNF)	Claude CHARUE	André CULOT
MRW - Aménagement du Territoire (DGATLP)	Benoît RENIER	Vincent MICHELET
Communauté Française	Guy QUINET	Mme FAYS-PROTIN

Le nouveau conseil d'administration est composé de Jean-Marie PAIROUX (Président), Françoise ERNEUX (Vice-Présidente), Robert THOMAS (Vice-Président), André CULOT (Trésorier), Fabienne FOULON (Secrétaire), Marie-Christine SCHOCKMEL, Bernadette HOFFMAN, Roland BLEES, José HANSENNE, Jean-Claude CHRISTOPHE, Emile JEANSENE (Membres).

Les désignations de la Communauté Française ayant été transmises hors délais (plus de 7 mois de retard), un arrêté modificatif sera proposé au GW pour procéder aux modifications proposées par la CF.

Découvrez la région avec des guides brevetés !

En 2006 et 2007, l'association « GAL Pays d'Anlier, de la Sûre et de l'Attert » a organisé six sessions de formation de « guides du terroir ». Les participants ont suivi, pendant près de 6 mois, des cours relatifs au patrimoine tant historique qu'architectural, culturel, environnemental… Ces cours étaient dispensés par des responsables d'organismes locaux (les cercles d'histoire, NATAGORA, C.R.I.E., Maison de l'Urbanisme, TARPAN, PNHSFA…).
Quarante neuf personnes ont reçu, à l'issue de cette formation, un diplôme de « guide du terroir ». Si certains ont suivis les cours pour leur épanouissement personnel, d'autres sont désormais motivés et prêts à faire partager leur passion pour leur territoire. C'est ainsi que nous disposons d'une réserve d'environ 20 guides, disposés à guider des particuliers, groupes scolaires, touristes d'horizons divers, … dans les parcs naturels de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier et de la Vallée de l'Attert.
Le guide du terroir a pour rôle d'accueillir, accompagner, informer, guider et sensibiliser le public aux différents aspects de sa région. Son travail s'inscrit dans le cadre général du développement durable, l'activité qu'il propose est toujours respectueuse de l'environnement, de la population locale et des patrimoines et savoir-faire locaux.
La liste complète des guides formés est disponible à la maison du Parc, ainsi que dans les syndicats d'initiatives et les maisons du tourisme du PNHSFA. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez organiser une visite : certains guides pratiquent aisément une ou plusieurs langues étrangères, et de plus, en fonction de la sortie que vous envisagez, nous vous orienterons vers les guides ayant le plus d'affinités avec le thème choisi : sortie nature ou culturelle, historique,… : chacun sa spécificité !
Pour tout renseignement : 063/45.74.77
ou www.parcnaturel.be/tourisme

21 & 22 juin 2008
Fête du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier
L'arbre et ses richesses

Renseignements : 063/45.74.77
ou laurence@parcnaturel.be

Cette année, la sixième fête du Parc naturel est accueillie par la commune de Habay et se déroulera les 21 et 22 juin dans le parc du châtelet, en marge des fêtes de la musique, du challenge Delhalle et de la grande braderie des commerçants. Les activités de cette année se déclineront autour du thème de « l'arbre et ses richesses », et une multitude d'animations sera proposée aux petits et grands durant tout le week-end.

Vendredi 20 juin

Dès 19h30, concerts dans le Parc du Châtelet :
- Albert Blues Band Patti Smith Tribute - Die Out! - Goldheart
- Average Joe

Samedi 21 juin

14h : Challenge Delhalle :
« Les Forges de la Forêt d'Anlier

Course de 19 km, ouverte à tous. Un ravitaillement est prévu tous les 3,5 km.
Renseignements : José DISWISCOURT au 063/41.19.03 et www.challengedelhalle.be

14h : Concerts dans le parc du Châtelet.
- Taliesyn
- DPS project
- Washing Tone Brothers
- Cats in the bag…

20h : Conférence

Arbres et Champignons : Guerre et Paix dans la Forêt
Par Bruno Petrement, à la maison de la Pêche de Habay-la-Neuve. Entrée gratuite.

Dim. 22 : des animations pour tous

9h : Deux promenades guidées :
- Le patrimoine Habaysien.
- Balade nature

Inscriptions souhaitées au 063/45.74.77. PAF : 1 €, gratuit pour les enfants (à payer sur place)

11h : séance académique
11h30 : Concert apéritif :
Harmonie Royale Saint-Martin de Léglise et Harmonie Royale l'Emulation de Habay

12h00 : Repas du terroir

Apéritif
Assiette des produits du terroir (jambon-saucisson-paté)
Crudités
Dessert de saison
Café

20 € - Enfants de -12 ans : 12 €
Inscriptions obligatoires au 0474/ 39 44 71 ou capmarbehan@yahoo.fr

Dès 14h00 : Après midi festive et musicale, de nombreuses activités placées sous le signe de la nature et des arbres !

Rallye nature dans le parc du Châtelet : animations auprès des divers partenaires (NATAGORA, CRIE, Maison de la Pêche…) présents sur le site.

Promenade musicale dans les rues d'Habay, avec Gérard W, Canot Band, Anne et Morgane Poncin, BoB Solo. Renseignements : Centre Culturel de Habay au 063/42.41.07

Démonstration de découpe de plaquettes forestières par COMBUBOIS

Présentation de livres sur la nature et les arbres, par les bibliothèques de Habay

Stand de découverte du monde des abeilles

Présentation des cercles horticoles de la commune de Habay

Expositions de créations sur le thème des arbres, par les élèves habaysiens

Grimpe d'arbres avec les Dendronautes

Pour la première fois dans la région, une activité inédite et tout à fait originale est proposée : un voyage au cœur même de l'arbre, jusqu'à sa cime, accompagné d'un animateur breveté qui vous initiera à la grimpe en toute sécurité ! Cette activité est accessible à tous, de 7 à 77 ans !

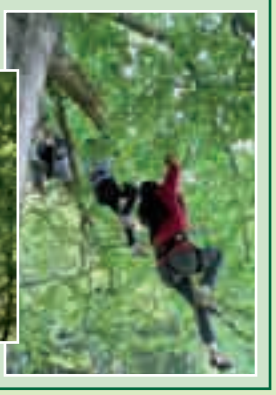

www.dendronautes.com

Durant tout l'après-midi, bar et petite restauration. Sans oublier la grande braderie des commerçants qui se déroulera tout le week-end. Pour fêter l'arbre, la plupart des vitrines arboreront des décorations sur ce thème !

Nouvelles du Contrat de Rivière

Un espace «Contrat de Rivière» à la Maison du Parc naturel!

Dans le cadre de notre mission d'accueil et d'information du public, un nouvel espace «salle de l'eau» a été aménagé dans un local de la Maison du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier. Cette salle, avant tout espace de travail, comprend le bureau du coordinateur du Contrat de Rivière ainsi qu'un espace «réunion». Par ailleurs, une bibliothèque accessible à tous a également été aménagée dans les locaux de la Maison du Parc. Enfin, le Parc naturel et le Contrat de Rivière assurant tous deux une importante mission de sensibilisation, nous avons fait l'acquisition de matériel didactique qui nous permettra de procéder à des animations touchant à de nouvelles thématiques: les paysages et la faune piscicole du bassin de la Haute-Sûre.

Projet cofinancé par l'Union européenne

La bibliothèque

L'espace bibliothèque propose au public de nombreux ouvrages dans des thématiques aussi variées que l'agriculture, la forêt, la chasse et la pêche, le tourisme, l'économie, la culture, l'environnement, la faune, la flore, les paysages, l'aménagement du territoire, l'eau, l'air, le sol, le développement durable, les énergies... en plus d'un vaste choix de livres pour la jeunesse et de dossiers pédagogiques. A côté de ces ouvrages, différentes revues sont également consultables sur place, tout comme plusieurs travaux scientifiques (mémoire, travaux de fin d'étude…) et cartes thématiques de la région. Une série de films (K7, DVD) ou de CD-ROM didactiques sont aussi présentés. Un système de classement et de recherche sera prochainement mis en place. La bibliothèque est accessible à tous du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Les visiteurs ont la possibilité de consulter les ouvrages sur place ou de les emprunter gratuitement pour une durée de deux semaines. La liste des ouvrages présentés est d'ailleurs consultable sur le site internet du Contrat de Rivière (www.crhs.eu) et du Parc naturel (www.parcnaturel.be).

Aperçu de l'espace bibliothèque de la maison du Parc naturel

Paysages de la Haute-Sûre: de la source au barrage

Depuis sa source sur le plateau de Bastogne – Libramont jusqu'au barrage d'Esch-sur-Sûre au Grand-Duché, la Sûre modèle le paysage et présente différents aspects allant du petit ruisseau de plateau au lac de barrage encaissé, en passant par des territoires vallonnés voire des versants beaucoup plus escarpés. Afin de visualiser les différents paysages présents tout au long du cours de la rivière, des maquettes en 3 dimensions ont été réalisées, chacune représentant un endroit typique du bassin transfrontalier (région des sources à Fagne Wéry, Sûre moyenne à Hotte, Sûre frontalière à Grumelange, Sûre luxembourgeoise au moulin de Bigonville, barrage de Esch-sur-Sûre et vallée de la Wiltz à Benonchamps). C'est l'atelier ARCHETYPE qui a réalisé ce travail (www.archetype-sprl.be). Pierre Jacob et son équipe de maquettistes (voir photo) ont ainsi fabriqué une série de 6 modules en relief qui seront utilisés lors d'animations scolaires et d'activités de découverte des paysages. Il s'agit donc d'un véritable outil de sensibilisation né du rapprochement entre deux projets du Parc: le Contrat de Rivière et la Charte paysagère.

Les maquettistes d'ARCHETYPE se sont notamment basés sur les photographies aériennes pour réaliser les différents modules en relief

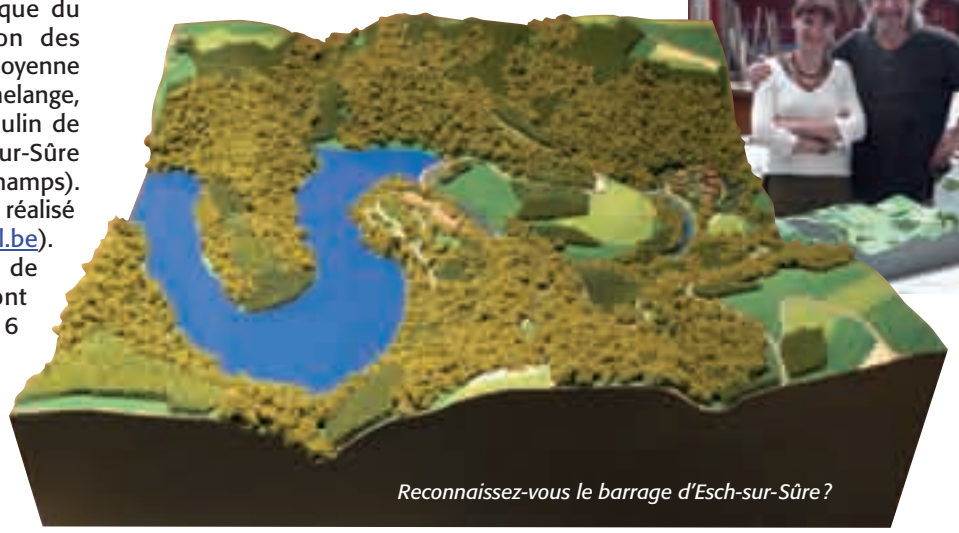

Reconnaissez-vous le barrage d'Esch-sur-Sûre?

Les poissons du bassin de la Sûre

De par sa diversité d'habitats, la Sûre abrite, depuis sa source jusqu'au lac, un nombre impressionnant d'espèces de poissons. Presque toutes les espèces de Wallonie peuvent s'y retrouver, allant des plus communes (truite, vairon…) aux plus menacées (petite lamproie, bouvière…). C'est pourquoi nous avons contacté un sculpteur animalier afin qu'il réalise des reproductions en 3 dimensions des espèces typiques du bassin transfrontalier de la Haute-Sûre. Au total, 20 espèces ont été sélectionnées sur base des inventaires piscicoles disponibles. Cette liste a ensuite été confiée à Michel Belaud (www.fauneart.com), véritable artiste-naturaliste qui a réalisé les différentes reproductions. Les poissons ont été sculptés dans du bois avant d'être peints à la main par l'artiste. Le résultat est plus que réaliste! Ces reproductions seront utilisées lors d'activités de découverte de la faune piscicole, accompagnant à l'occasion de petites pêches électriques didactiques réalisées par le Service de la Pêche (DNF), partenaire du Contrat de Rivière Haute-Sûre.

Un brochet plus vrai que nature!

Coordination du Contrat de Rivière et espace réunion

La salle de l'eau est avant tout un espace de travail qui accueille le bureau du coordinateur du Contrat de Rivière Haute-Sûre (pour le versant wallon). Son rôle est de veiller à la bonne exécution du programme d'actions sur lequel les différents partenaires se sont engagés récemment, mais aussi de répondre aux questions que chaque citoyen pourrait se poser au sujet de l'eau et des cours d'eau. C'est pourquoi un petit espace «réunion» a été aménagé afin d'accueillir les forces vives du projet (groupes de travail, bureau exécutif…) mais aussi recevoir les personnes désirant obtenir des informations plus précises au sujet de nos cours d'eau. Nous sommes également disponibles pour aider des étudiants réalisant un mémoire ou un travail scolaire en lien avec le bassin de la Sûre ou la gestion intégrée des cours d'eau. N'hésitez donc pas à nous contacter pour nous poser vos questions, nous y répondrons de notre mieux!

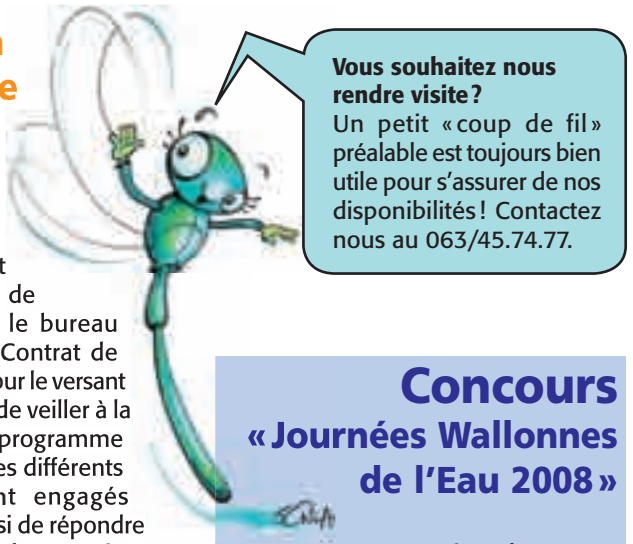

Vous souhaitez nous rendre visite?
Un petit «coup de fil» préalable est toujours bien utile pour s'assurer de nos disponibilités! Contactez nous au 063/45.74.77.

Concours «Journées Wallonnes de l'Eau 2008»

Au mois de mars dernier, les Contrats de Rivière transfrontaliers de la Haute-Sûre et de l'Attert ont organisé ensemble un rallye-découverte à l'occasion des Journées Wallonnes de l'Eau. Cette fois encore, vous avez été nombreux à répondre aux deux questions de notre jeu-concours. C'est en 1957 que le mur du barrage de Esch-sur-Sûre a été finalisé (source: SEBES), tandis que l'Attert, rivière essentiellement luxembourgeoise, prend pourtant bien sa source en Belgique, sur la commune de… Attert, pas très loin du village de Lischert (source: cartographie du réseau hydrographique wallon – MRW-DGRNE). Les trois gagnants pour le versant wallon du bassin de la Sûre sont Céline ASSELBORN de Fauvillers, Patrick GAUDIN de Wardin et Laurence GILLET de Remience. Bravo à eux!

Le journal des enfants du Parc naturel de la Haute-Sûre et de la Forêt d'Anlier — Numéro 12 - juin 2008

Salut les enfants !

C'est bientôt les vacances. Peut-être les passeras-tu à la maison ou peut-être auras-tu la chance de passer quelques jours à la côte ou à l'étranger ? Si tu pars en vacances, tu seras sans doute charmé par les paysages que tu pourras observer. Pourtant, nous avons la chance d'habiter dans une belle région et il n'est pas nécessaire de partir loin pour admirer de beaux paysages ! Mais au fait, c'est quoi le paysage ? Est-il toujours beau ? Sais-tu qu'il nous donne de précieuses informations sur la façon de vivre des gens de la région ou sur comment leurs grands-parents vivaient ? Nous t'invitons à parcourir ce numéro du journal des enfants pour en savoir plus et te souhaitons de passer de bonnes vacances !

C'est quoi le paysage ?

C'est une vue avec des forêts et des montagnes ? Une vue avec la mer ? Une vue avec des maisons, des routes et des usines ? Est-ce qu'il faut absolument grimper sur une tour d'observation pour voir un paysage ou peut-on le regarder depuis son jardin ?
Eh bien, le paysage, c'est une vue qu'on peut observer depuis n'importe quel endroit : depuis la voiture qui roule sur la route, depuis un chemin de promenade, depuis le sommet d'un château d'eau, par la fenêtre de la classe, qu'on soit à la maison ou en vacances à l'étranger !
Et qui a façonné cette vue ? Dame nature ? Oui, le relief ou les cours d'eau donnent des formes au paysage. Et puis, il y a des arbres adaptés au sol et au climat qui vont pousser naturellement. Et l'homme ? Il construit des maisons, des routes, des usines, des éoliennes : il imprime aussi sa marque sur le paysage ! C'est tout ? Non, il y a encore l'agriculture et la sylviculture qui façonnent le paysage : l'homme s'adapte aux conditions fixées par la nature pour produire des aliments ou du bois.
Un paysage, c'est toujours beau ? Pas nécessairement ! Mais on est plus attiré par un beau paysage ! Et puis, certaines personnes vont peut-être apprécier un paysage tandis que d'autres ne l'aiment pas du tout !

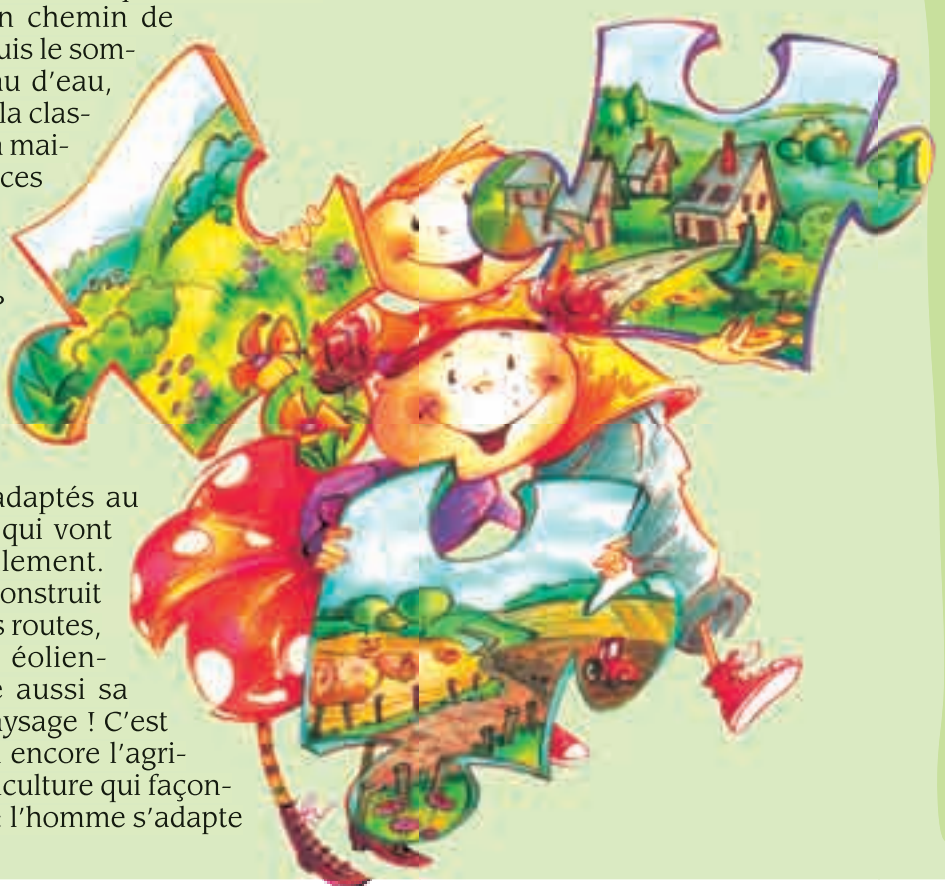

C'est quoi une charte paysagère ?

Sur le territoire du Parc, on peut observer plein de paysages différents. Et tous ces paysages changent : on construit de nouvelles maisons, on implante des éoliennes, on cultive des céréales, on abat des arbres, on en plante d'autres, on crée des sentiers de promenade. On ne se rend pas toujours compte qu'en réalisant ces actions, on modifie le paysage. Parfois, les modifications qu'on apporte ne plaisent pas à tout le monde. C'est pourquoi on a décidé de réaliser la charte paysagère du Parc naturel.

D'abord, on décrit ce qui existe sur le territoire (comment est le paysage), on localise les paysages qu'on aime bien et ceux qu'on n'aime pas. On décrit aussi comment chacun, en fonction de son métier ou de son activité, modifie le paysage.
Ensuite, tous ensemble, on se met d'accord sur la façon de gérer les paysages du territoire du Parc (là où le paysage est beau, on veillera à ce que les constructions s'intègrent bien ; là où il y a un dépôt sauvage de déchets, on organisera leur collecte et on nettoiera le site,...). Toutes ces actions sont reprises dans la charte paysagère du Parc naturel. C'est donc un outil très intéressant pour améliorer la qualité des paysages du Parc.

Journal tiré à 16000 exemplaires sur papier recyclé • Ed. resp. : Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier - Chemin du moulin n°2 - 6630 Martelange. • Bureau de dépôt : 6600 Bastogne

Le paysage au fil des saisons

Observe le paysage depuis la fenêtre de ta chambre. Est-il toujours le même ? Le paysage change au fil des saisons : en hiver, les arbres ont perdu leurs feuilles, les cultures ont été coupées et parfois, il y a même de la neige. Au printemps, les feuilles repoussent sur les arbres, les agriculteurs retournent les champs. Des fleurs apparaissent. En été, les arbres sont verts, il y a des fleurs, les cultures poussent, les vaches sont dans les prés. Dès la fin de l'été, les cultures sont récoltées, les feuilles des arbres prennent de jolies couleurs avant de tomber ! C'est la même vue et pourtant, les couleurs ne sont pas les mêmes, des éléments apparaissent ou disparaissent.

Hiver

Automne

Printemps

Eté

Photos : © ULg – Contrat de rivière Semois-Semoy. Observatoire du Paysage.

Le paysage au fil du temps

Quand on regarde des vieilles photos ou des vieilles cartes, on se rend compte que le paysage a fort changé. Par exemple, on observe beaucoup d'épicéas sur le territoire du Parc. Pourtant, celui-ci n'a fait son apparition qu'à la fin du 19° siècle et surtout au début du 20° siècle ! On l'a planté, par exemple, sur les terrains difficiles à cultiver.
Les paysages témoignent de comment vivait la population. Les villages se sont souvent implantés près d'un cours d'eau ou d'une source. Tout autour des villages, se trouvaient des champs et des pâtures. Plus loin, on ne trouvait que des terres non exploitées. Aujourd'hui, tu peux encore observer que les terrains cultivés ou pâturés se trouvent autour des villages. Au-delà de ces terrains exploités par l'agriculture, on trouve la forêt et des terrains boisés.
Les paysages d'aujourd'hui nous racontent encore de quelles activités vivaient les gens de la région. Quelques taillis de chênes subsistent sur les versants de la Sûre près de la frontière grand-ducale : ils rappellent qu'autrefois, les gens exploitaient l'écorce de chêne pour les activités de tannerie. Le long de la Rulles, plusieurs étangs ont été creusés. Sais-tu pourquoi ? Autrefois, plusieurs forges étaient installées le long de cette rivière. Les étangs étaient nécessaires au bon fonctionnement de ces forges.

Entre Bodange et Fauvillers peu avant 1920.
© Extrait du livre Souvenirs de Bodange de Marie-Elisabeth Crochet, 2003.

Le même site en 2008

Le plateau agricole ardennais

Il s'étend sur la presque totalité des communes de Bastogne, Vaux-sur-Sûre et une partie de la commune de Léglise. Le relief est légèrement vallonné. Le paysage est très ouvert. Il est surtout composé de prairies et prés de fauche. Il peut parfois sembler monotone ! Par endroits, subsistent des massifs de résineux aux formes géométriques, ou des feuillus et des haies aux lignes plus arrondies. Ils apportent de la hauteur au paysage et de la diversité (surtout les feuillus et les haies qui changent au fil des saisons). Tous ces éléments attirent notre regard. Parfois, les arbres nous renseignent sur la présence d'un cours d'eau ou d'un village.

La vallée de la Haute-Sûre

Elle concerne la commune de Fauvillers et
munes de Bastogne, Vaux-sur-Sûre, Léglise
La Haute-Sûre et ses affluents ont « décou
délimitées par des versants plus ou moins
village de la commune de Léglise, les pen
(dénivellation d'environ 30 mètres). Par co
Grand-Duché de Luxembourg, les dénivella
100 mètres à certains endroits !). Cela don
des vues magnifiques… sauf si les épicéas n
partagé entre les prairies et les espaces boi
plantés d'épicéas). Dans le fond des vallées,
de prairies humides ou de pâtures. Les villag
vallées. On a parfois une vue plongeante su

Les paysages du Parc naturel

Avant de décider comment on va gérer le paysage, il est nécessaire de bien le connaître. C'est pourquoi nous avons parcouru toutes les routes et tous les chemins du Parc naturel pour observer et décrire le paysage. Le paysage n'est pas le même si on se trouve à Bastogne, Léglise, Tintange, Martelange, Behême ou Habay. Sur le territoire, nous avons observé quatre paysages principaux.

Le plateau agricole lorrain

Au sud de la forêt d'Anlier, dans la commune de Habay, le relief devient plus calme. Le paysage est essentiellement composé de prairies et de prés de fauche. La végétation, sous forme de bosquet, de haies, d'alignement d'arbres ou d'arbre isolé, structure le paysage, apporte du volume et accroche le regard. Elle peut révéler la présence d'un village ou de la Rulles et ses affluents. L'habitat s'est groupé en villages-rue (maisons accolées les unes aux autres) souvent le long de la Rulles.

partiellement les com-
e et Martelange.
pé » le sol. Ils ont créé des vallées
s pentus. Près de Winville, un petit
ntes ne sont pas encore très fortes
ntre, le long de la frontière avec le
tions sont très importantes (plus de
ne des paysages époustouflants et
ous coupent la vue ! Le paysage est
sés (les versants sont fréquemment
la vue est guidée par la Sûre bordée
ges se sont surtout installés dans les
ur certains d'entre eux

La forêt d'Anlier

Elle concerne les communes de Léglise, Habay, Martelange et Fauvillers.
La Rulles et ses affluents ont « découpé » le sol : le relief est donc mouvementé. La forêt couvre presque toute la zone. Elle est surtout constituée de feuillus (dont le hêtre) avec quelques résineux souvent plantés à la lisière de la forêt, le long des cours d'eau ou sur les versants pentus.
A l'intérieur du massif forestier, les vues sont courtes : on ne sait pas voir très loin. Les villages (Anlier, Behême, Louftémont et Vlessart) se sont implantés dans une clairière. Ils sont entourés de champs et de pâtures.

Le 22 juin, c'est la fête à Habay

Ce 22 juin, aura lieu la sixième fête du Parc. N'hésite pas à nous rejoindre avec ta famille et tes amis. La fête se déroulera à Habay-la-Neuve, dans le parc du Châtelet. Le thème retenu est « l'arbre et ses richesses ». Un tas d'activités super intéressantes sont prévues : des balades, des animations musicales, des stands de découverte de l'abeille, des jeux en bois géants, une exposition autour du thème de l'arbre préparée par les écoliers de Habay. Et puis, ce jour-là, tu auras la possibilité de voyager au cœur de l'arbre, jusqu'à sa cime ! Cette petite grimpe se fait évidemment en présence d'un moniteur ! Et pourquoi pas en profiter, une fois là-haut, pour observer le paysage ?

Stages nature de 5 à 18 ans

Il reste encore quelques places pour les stages d'été au CRIE d'Anlier !
« Des plantes par milliers » (7-9 ans) se déroule du 7 au 11 juillet. Les enfants y découvriront les plantes qui soignent, qui se mangent, qui font de la musique. Grâce à leur imagination, les petits loups pénètreront le monde magique des sorciers, druides et autres habitants des bois.
Dans **« Voyage à tire d'ailes »** (10-12 ans du 22 au 25 juillet), les enfants enfourcheront leur vélo jour après jour pour partir dans des endroits reculés à la découverte des oiseaux. **« Les forestiers en herbe »** (10-12 ans du 18 au 22 août) s'adresse aux enfants qui aiment les balades en forêt. En vrais patrouilleurs, ils rechercheront les traces et indices qui permettront d'identifier les habitants de nos forêts et qui sait ... d'en croiser certains.
Les jeunes de 13 à 18 ans vivront quant à eux une aventure inoubliable dans « **Into the wild** » (du 29 au 31 juillet) avec logement sous tente en forêt. Ils se lanceront dans une vie en gestion autonome sans eau courante ni électricité. Immergés en pleine nature, ils observeront la faune et flore locale grâce à des jeux sensoriels, de société, des balades nocturnes, etc.
Infos : CRIE d'Anlier – téléphone : 063/42 47 27

JEU CONCOURS

Construis un paysage et gagne un abonnement à la Hulotte, « le journal le plus lu dans les terriers ».

Les trois gagnants recevront un magnifique cadeau : un abonnement à la Hulotte, une revue qui raconte la vie des animaux sauvages, des fleurs et des arbres. Attention, cette revue risque aussi de plaire à tes parents !

Le paysage a été façonné par la nature et par l'homme. Imagine un paysage presque vide. Où placerais-tu la forêt, le tracteur, l'arbre et l'usine ? Découpe les vignettes et colle-les sur le paysage. Ensuite, donne des couleurs à ton paysage.

Nom : Prénom :

Adresse : Age :

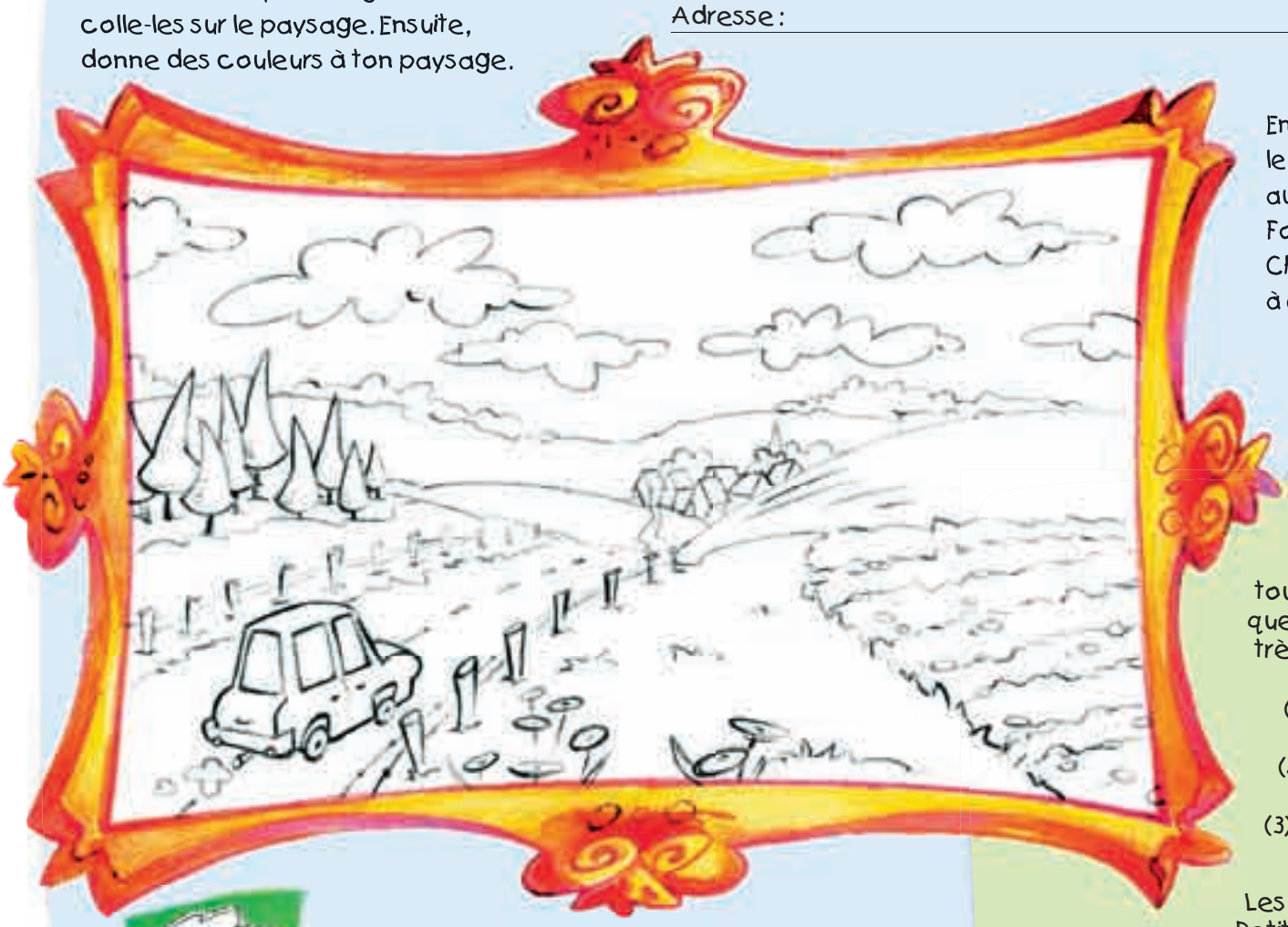

Envoie-nous ta création avant le 1er septembre 2008 au Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier, Chemin du Moulin 2 à 6630 Martelange.

Nous avons reçu de nombreuses mouches toutes aussi belles les unes que les autres, le choix a été très difficile. Finalement les gagnants sont :
(1) Abigail O'DRISCOLL de Léglise,
(2) Noémie ASSELBORN de Fauvillers,
(3) Cyrille et Rémy HUBERT de Mellier.

Les enfants qui ont gagné un Petit Dic'Eau ont été prévenus personnellement.

Rénovation du petit patrimoine :
Restauration du monument aux morts de Traimont

Ce dimanche 27 avril, à l'occasion de la fête des jeunes de Traimont, a eu lieu une manifestation patriotique au monument aux morts de Traimont.

Un monument à la mémoire de trois jeunes hommes de Traimont

Le monument aux morts de Traimont a été érigé à la mémoire de trois Chasseurs Ardennais : Messieurs Joseph Bradfer, Maurice Denis et Joseph Georges. Ces trois hommes ainsi qu'Elisée Bosendorf, mobilisés depuis 1939, sont en congé lorsque la guerre est déclarée le 10 mai 1940. Apprenant cette nouvelle, ils décident de rejoindre leur unité à Martelange. Malheureusement, entre Traimont et Witry, ils rencontrent des soldats allemands qui les obligent à rebrousser chemin. Les quatre hommes, surveillés par deux soldats allemands, vont retraverser le village. A la sortie de Traimont en direction de Neufchâteau (à la hauteur du monument), le groupe est piégé par des mines déposées par les Allemands. Joseph Bradfer, Maurice Denis et Joseph Georges seront tués tandis qu'Elisée Bosendorf sera blessé. Quelques années après la fin de la guerre, un monument a été érigé à la mémoire de ces trois hommes le long de la route qui s'appelle désormais « Rue des Chasseurs Ardennais ».

Une rénovation bien nécessaire

Avec le temps, l'état du monument s'était fort dégradé : la stèle était envahie par la mousse, la photo de Maurice Denis était manquante tandis que la cour était envahie par la végétation ! Des habitants de Traimont et des proches des quatre soldats se sont émus de l'état du monument et ont lancé des démarches en vue de sa rénovation. Les autorités communales les ont orientés vers le Parc naturel qui a aidé à compléter le dossier et à obtenir un subside du Petit Patrimoine Populaire Wallon. Le monument a été rénové en mars et avril : nettoyage de la stèle, remplacement des photos, nettoyage de la cour et réparation de la barrière.

L'hommage de la population

Ce 27 avril, lors de la fête organisée par le club des jeunes de Traimont et à l'occasion de la rénovation du monument, les habitants ont rendu hommage aux soldats et prisonniers de la Seconde Guerre Mondiale. La cérémonie a eu lieu en présence des porte-drapeaux, d'anciens combattants de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, des membres des familles des quatre soldats ainsi que de nombreux habitants de Traimont et des environs. Au programme : le dépôt d'une gerbe, plusieurs morceaux de musique patriotique joués par Pierre Gilles –un adolescent du village, les discours de Madame Foguenne et de Monsieur Rosière et un hommage aux prisonniers ayant habité dans l'ancienne commune de Witry. Puis, le chapiteau de la fête dressé à la « Rue du 10 mai » (!) a accueilli les familles et les porte-drapeaux pour une réception très conviviale.
Une inauguration officielle sera organisée ultérieurement par les autorités communales.

Nous tenons à remercier Madame Foguenne et Monsieur Rosière pour leur précieuse collaboration.

Une foule d'informations à votre disposition

Pour réaliser le diagnostic de la charte paysagère, de nombreuses informations ont été récoltées. Toutes ces données sont accessibles au public.

Données générales sur le Parc

Le diagnostic reprend un grand nombre de données démographiques, naturelles, environnementales, urbanistiques relatives au Parc. Ces données sont issues de documents disponibles à la bibliothèque du Parc. La liste de ces documents se trouve sur le site internet du Parc et sur le site internet du contrat de rivière de la Haute-Sûre (http://www.crhs.eu).
Par ailleurs, le diagnostic sera consultable dès le mois d'août sur le site internet du Parc (rubrique 'Projets', page 'Charte paysagère') : vous y trouverez une présentation générale et structurée du Parc.
Depuis cette même page du site internet sont accessibles les listes des arbres et haies remarquables pour chacune des 6 communes[1]. Une information importante à connaître puisque, avant tout abattage ou toute modification d'un arbre remarquable ou d'une haie remarquable, vous devez obtenir un permis d'urbanisme en bonne et due forme !

La liste des arbres & haies remarquables est disponible en ligne

Données cartographiques et cartes anciennes

De nombreuses cartes ont été créées dans le cadre de la réalisation du diagnostic. Il s'agit tout d'abord de cartes descriptives : plan de secteur, périmètres d'intérêt paysager inscrits au plan de secteur, sites Natura 2000, réserves naturelles[2]. Il s'agit aussi de la carte des territoires paysagers et entités paysagères, la carte des enjeux paysagers et de la carte de qualité paysagère élaborées au terme de l'analyse du territoire et de ses paysages. Toutes ces cartes sont consultables à la maison du Parc. Par ailleurs, les cartes résultant de l'analyse des paysages du territoire seront quant à elles téléchargeables sur le site internet du Parc dès le mois de juillet (rubrique 'Projets', page 'Charte paysagère').

Extrait de la carte du cabinet des Pays-Bas autichien, Carte de Ferraris (1775)

Enfin, la carte de Ferraris (pour le territoire du parc) est également consultable, au format papier, à la Maison du Parc. Cette carte, à vocation militaire, levée de 1771 à 1778 à l'initiative du comte de Ferraris, est un document précieux. Elle fournit un grand nombre d'informations sur les réalités paysagère, urbanistique, économique et politique de la région. Plus particulièrement, elle renseigne sur le relief, le réseau hydrographique, l'affectation du sol, l'organisation des villages, les frontières politiques, les infrastructures économiques (moulins,…) et de mobilité, ou encore les bâtiments importants.

Mode d'emploi

Toutes les données qui ne sont pas téléchargeables sont consultables directement à la Maison du Parc. Certains documents peuvent même être empruntés. Pour plus de renseignements, contactez Laurence Libotte (bibliothèque) ou Florence Francard (document relatifs à l'urbanisme et au paysage) au 063/45 74 77.

La charte paysagère s'expose

Dans le cadre de la fête du parc, nous vous invitons à venir parcourir l'exposition qui présente le diagnostic réalisé en prévision de la charte paysagère. Qu'est-ce que le diagnostic, quel est son contenu, comment le réalise-t-on, quelles sont les implications pour la commune et ses habitants,… ? N'hésitez pas à cette occasion à nous faire part de vos commentaires et remarques !

1. Ces données sont également accessibles sur un applicatif cartographique de la région wallonne accessible via un lien situé à l'adresse suivante : http://environnement.wallonie.be/dnf/arbres_remarquables/ .
2. La plupart de ces données sont accessibles sur un applicatif cartographique de la région wallonne accessible à l'adresse suivante : http://mrw.wallonie.be/dgatlp (un lien direct à la cartographie existe sur cette page).

Le coin nature

Les serpents de chez nous....

Les reptiles encore présents en Wallonie sont au nombre de sept. Parmi eux 4 espèces de lézards, l'Orvet, le Lézard des souches, le Lézard des murailles et le Lézard vivipare et 3 espèces de serpents : la Coronelle lisse, la Couleuvre à collier et la Vipère péliade. La sortie du livre « Amphibiens et Reptiles de Wallonie » est l'occasion de vous présenter nos trois espèces de serpents indigènes.

La Couleuvre à collier

© Rudi Dujardin

La Couleuvre à collier (*Natrix natrix*) est le plus grand serpent des trois espèces wallonnes. Les mâles atteignent 90 cm et les femelles 120 cm, mais peuvent mesurer exceptionnellement 150 à 170 cm. La tête est ovale et nettement distincte du cou. Les yeux latéraux possèdent une pupille ronde (à la différence de la vipère dont la pupille est verticale). Une caractéristique importante est la présence sur la nuque de deux croissants latéraux jaunes ou blancs bordés vers l'arrière par deux taches noires, qui peuvent se rejoindre pour former un collier clair (d'où le nom de cette couleuvre). Elle peut être confondue avec les deux autres espèces de serpents dont elle se distingue en général facilement par sa grande taille (en Wallonie, un serpent de plus de 80 cm ne peut être qu'une Couleuvre à collier) et son collier clair caractéristique.

La Couleuvre à collier est le serpent le plus fréquemment rencontré en Wallonie. Diurne, elle est souvent observée dans l'eau et dans la végétation des rives. Quand elle se sent menacée, elle siffle et adopte une position d'intimidation assez spectaculaire ; elle peut aussi «faire le mort». Liée aux points d'eau, la Couleuvre à collier se nourrit principalement de batraciens (grenouilles surtout), mais aussi de petits poissons. Elle peut occasionnellement consommer des micro-mammifères, des lézards et même des oiseaux. Les proies sont avalées vivantes.

La Coronelle lisse ou Couleuvre coronelle

La Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) aussi appelée Couleuvre coronelle, est un petit serpent de 50 cm à 70 cm qui pèse de 30 à 60 g. Son cou est mal défini et sa tête est plutôt petite. La coloration varie du gris au brun ou au roussâtre. Le dos est orné de deux rangées de petites tâches foncées, en général disposées par paires. Au niveau de la tête, un trait sombre va du museau au cou en traversant l'œil et, sur la nuque, une large tache foncée dessine un croissant, une selle ou un U.

La Coronelle peut-être confondue avec les deux autres espèces de serpents, en particulier avec la Vipère péliade dont elle se distingue par l'absence de zigzag sur le dos. Des confusions avec l'Orvet fragile sont possibles, en particulier au stade immature ; elle en diffère notamment par le trait sombre en travers de l'œil, la coloration moins uniforme et les grandes écailles ventrales.

© Olivier Matgen

La Couleuvre coronelle est tout à fait inoffensive pour l'homme, tout comme la Couleuvre à collier. Elle est qualifiée de serpent aglyphe, c'est-à-dire dépourvu de dents spécialisées pour inoculer le venin.

La Vipère péliade

© Rudi Dujardin

La Vipère péliade (*Vipera berus*) est un petit serpent dont la taille est comprise entre 45 et 70 cm. La coloration est très variable, ainsi que les dessins du dessus du corps. Le dos présente une bande longitudinale caractéristique, en zigzag continu. Le dessus de la tête est habituellement marqué d'un dessin foncé en forme de Y, X ou V. La pupille verticale est caractéristique des vipères. Elle pourrait être confondue avec la Coronelle lisse dont la taille est semblable, mais qui ne présente jamais de dessin en zigzag sur le dos.

La Vipère péliade possède un système d'inoculation du venin très perfectionné ; les crochets sont percés d'un fin canal et fonctionnent comme des seringues hypodermiques. En Belgique, les accidents résultant de morsure sont exceptionnels (aucun cas mortel connu au cours du siècle écoulé). D'un naturel craintif, elle n'attaque pas l'homme, sauf si elle se sent menacée.

Les préjugés vis-à-vis des serpents restent très ancrés dans les esprits, ce qui leur vaut d'être encore actuellement victimes d'actes de destruction. Or les Couleuvres à collier et coronelle sont inoffensives pour l'Homme. En ce qui concerne la Vipère péliade, si elle a effectivement la capacité d'inoculer du venin, elle n'attaquera que si elle se sent menacée. Les serpents sont intégralement protégés en Région wallonne depuis la parution du décret « Natura 2000 » du 6 décembre 2001.

Pour en savoir plus....

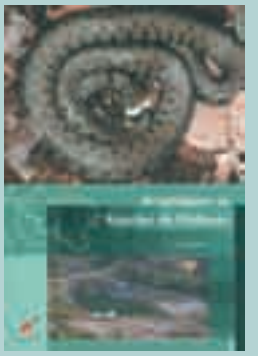

Un magnifique ouvrage qui traite de l'ensemble des espèces d'amphibiens et de reptiles indigènes, c'est-à-dire vivant naturellement en Wallonie, ainsi que de certaines espèces introduites, d'origine européenne ou provenant d'autres continents.

Amphibiens et Reptiles de Wallonie. Aves – Raînne et Centre de recherche de la Nature, des Forêts et du Bois (MRW – DGRNE), Série « Faune – Flore – Habitats » n°2, Namur. 384pp. Distribution : Librairie Aves, Maison Liégeoise de l'Environnement, http://www.aves.be/lirairie

Journées libellules et papillons...

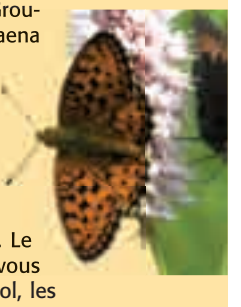

Depuis 2007, les Groupes de Travail Lycaena (papillons) et Gomphus (libellules) ont décidé d'organiser conjointement le week-end de «Rencontres entomologiques». Le prochain rendez-vous est fixé à Rossignol, les samedi 28 et dimanche 29 juin 2008. L'objectif est d'échanger les connaissances et de compléter les inventaires. Les prospections se dérouleront en forêt d'Anlier où de nombreuses vallées ont été restaurées dans le cadre du projet Life «Moule perlière», ainsi que dans la partie septentrionale de la Gaume, les marais de la Haute-Semois. **Connaissances de base souhaitées et réservation obligatoire**. Personne de contact : Grégory Motte - tel : 081/620.424 ou G.Motte@mrw.wallonie.be

Les établissements Hartman ; une affaire de famille !

Les établissements Hartman n'ont cessé de se développer et de se diversifier pour s'adapter le mieux possible aux exigences des diverses situations économiques et devenir ainsi ce qu'on appelle une 'ancienne maison' dont voici un brin d'histoire…

C'est en 1924 qu' Edouard Hartman, le grand-père, s'installe à Vaux-sur-Sûre et ouvre une boucherie dans le centre du village. Dix ans après, il ne se consacre déjà plus qu'au commerce de porcs vivants. En 1950, la ferme est transformée en abattoir privé et les premiers abattages de porcs auront lieux l'année suivante. Quelques années plus tard l'abattoir sera agrandi et reconnu par la santé publique comme l'abattoir le plus propre de la région.
En 1971, une nouvelle chaîne d'abattage sera encore construite mais cette activité cessera définitivement en 1992 afin de développer au maximum la découpe et le désossage des porcs. C'est à partir de cette même date que Jean-Pol Hartman, succédant à son père Roger, marque le pas et cherche à se diversifier. C'est suite à ce cheminement qu'une nouvelle chaîne de jambons séchés et fumés voit le jour : le 'Délice de la Sûre'.
Ce jambon cru de qualité est fabriqué à la méthode artisanale en fonction des vieilles traditions belges. Sur l'assiette, il a la finesse d'un Parme. En bouche, on retrouve le léger goût du Serrano espagnol grâce à son léger fumage à froid.
Le meilleur moyen de se rendre compte de la qualité des produits de la maison Hartman, c'est de les gouter !

Etablissements Hartman
Chaussée de Neufchâteau 71
6640 Vaux-sur-Sûre
061/25.52.36
www.hartman-delice.be

La recette du producteur :

Roulé de jambon au fromage et aux épices

Ingrédients : (Pour 4 personnes) 4 tranches de jambon 'Délice de la Sûre', 100gr de fromage frais, basilic, ciboulette, curry et noix de muscade.

Diviser le fromage en quatre portions. Mélanger chaque portion de fromage avec le basilic, la ciboulette, le curry et la noix de muscade. Disposer chacune des préparations sur une tranche de jambon et la rouler. On peux ensuite trancher chaque boudin ainsi fait. Cette recette est à servir en apéritif ou en entrée avec une salade.

Le Guide 'Régals de nos Terroirs'

Un guide pratique édité par le Gal Pays d'Anlier de la Sûre et de l'Attert reprenant les producteurs adhérents à la marque 'Régals de nos terroirs – Produits issus des parcs naturels Haute-Sûre Forêt d'Anlier et Vallée de l'Attert' et comportant des informations intéressantes sur chaque producteur, des recettes et les magasins de revente vient de paraître et est disponible sur simple demande au 063/60.15.57 ou 063/45.74.77.

Nos anciens se souviennent…

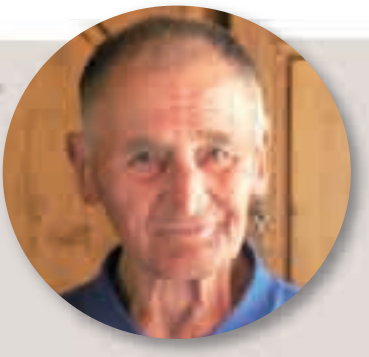

Marcel Lecomte est né en 1924 à Sûre (ancienne commune de Nives). Il a fait sa scolarité à l'école du village puis dû faire son service militaire, mais qui fut d'une courte durée (de mars à juillet 1946).
Après son service, Marcel revint à la ferme de ses parents où il travailla 5 ans en tant qu'aidant, sous statut de travailleur indépendant.
Le 10 mai 1949, il épouse Lydie Gaspard, originaire de Volaiville. Après le mariage, le jeune couple s'installe dans la ferme des beaux-parents, au Grand Moulin de Volaiville. Pendant 5 années, Marcel travaille à nouveau comme aidant à la ferme.

En 1955, Il est engagé comme ouvrier forestier par la commune de Nobressart. A l'époque, le Brigadier Thiry était à la recherche d'ouvriers car d'importants chantiers forestiers devaient commencer. La commune possédait en effet beaucoup de terrains en friche, vers Heinstert. Il fallut donc commencer par préparer le sol pour les plantations : nettoyage, installation de clôtures à gibier, ...
Lorsque les parcelles furent prêtes, 90.000 plants d'épicéas arrivèrent pour la plantation. Cela représentait un travail colossal pour l'époque : tout devait être rapidement mis en jauge, pour être planté entre le 2 novembre et le 15 janvier de l'année suivante, faute de quoi les parcelles retourneraient à l'agriculture.
Marcel a gardé un souvenir précis de cet hiver 55-56, durant lequel, par tous les temps, lui et ses 3 collègues plantèrent, à la main, à 1,5 m par 1,5 m, tous ces petits épicéas. Ils devaient même parfois dégeler les plants près d'un feu avant de les planter. Et malgré tout, la plantation fut un succès : près de 95 % de reprise. A l'époque, un ouvrier forestier gagnait 21,30 frs/heure et travaillait 10 heures par jour.

l'Unimog avec lequel Marcel a travaillé de nombreuses années.

Le 1er février 1956, Marcel est engagé à l'Administration des Eaux et Forêts, pour le Cantonnement de Habay. C'était un hiver rude, l'eau du moteur de la jeep de service devait être vidangée pendant le travail pour être réchauffée à la fin de la journée.
Le travail d'élagage était ingrat : les ouvriers forestiers disposaient de petites scies à main et étaient exposés à la « concurrence » des pensionnés des ardoisières de Martelange, lesquels s'étaient confectionné des scies à partir des lames de faux, auxquels ils ciselaient des dents. Ces outils de fortune, plus efficace que les scies traditionnelles, leur permettaient de travailler au coût de 10 frs l'are, contre 18 frs pour les ouvriers forestiers.

Un autre chantier important dont se souvient Marcel est l'installation d'une grande clôture, sur près de 50 ha, dans le Fonds des caves, pour protéger des plantations contre le gibier. Ils travaillaient à la main, avec des outils qui leur étaient fournis par le forgeron d'Anlier (haches, coins, ...).
En mars, c'était la plantation dans tous les triages. Hormis l'épicéa, qui représentait l'essentiel des plantations, on installait également du sapin grandis et pectiné, du douglas, du chêne, du hêtre, du mélèze...

de gauche à droite : Mr Probst (†), Willy Lecomte (fils de Marcel), Mr Hornard (†) et Marcel Lecomte

Son travail le plus pénible était l'« assainissement ». Il s'agissait de drainer tous les terrains humides, toutes les fanges, pour les planter ensuite en épicéa. Marcel n'a jamais apprécié cette pratique. Elle ne donnait pas de bons résultats, occasionnait des travaux lourds souvent délicats (il était fréquent d'abîmer les conduites d'eau avec les engins). Ces travaux coûtaient beaucoup d'argent et se soldaient souvent par un échec. Il arrivait qu'une parcelle soit assainie jusqu'à 5 fois de suite. « On aurait mieux fait de laisser l'eau là où elle était ! » conclut Marcel.

En 1974, Marcel et Lydie s'installent à Behême, rue de la Chapelle, où ils habitent encore aujourd'hui. Behême est très bien situé, géographiquement, par rapport au massif d'Anlier-Rulles.

Le gibier était déjà très abondant à l'époque. Il fallait faire attention à son pique-nique pendant qu'on travaillait. Il se souvient un jour à midi, après avoir fait une courte sieste dans son Unimog, avoir trouvé, à son réveil, quelques sangliers juste derrière la machine !

La forêt était également appréciée par les cueilleurs et les braconniers. Marcel nous livre deux anecdotes à ce sujet.

Un jour, nous étions occupés à préparer une entrée charretière à proximité de la route Vlessart-Heinstert, accompagnés du Brigadier Thiry. Il pleuvait abondamment et nous avions allumé un feu, quand tout à coup deux jeunes gens qui ne nous avaient manifestement pas vus, surgirent devant nous. « Que faites vous là vous deux ? » leur demanda le Brigadier. « On cherche un peu des grenouilles » balbutièrent les jeunes. « Godfer... !! Vous voyez le chemin là-bas ? Il conduit à Heinstert. Filez et que je ne vous y reprenne plus ! » tonna notre supérieur.

Une autre fois, Marcel travaillait seul au bois, du côté de La Corne. En chemin, il avait vu de gros champignons bruns. Ne les connaissant pas, il s'était amusé à les culbuter du pied sur son passage. Puis, vers midi, un monsieur lui demanda s'il y avait des champignons dans le bois. Marcel l'invita à le suivre là où en avait vu...c'étaient de délicieux bolets. « Si j'avais su ! » avoua Marcel.

Marcel pris sa pension bien méritée en novembre 1988, après une carrière de plus de 30 ans à travailler au bois.

Agenda

Du 24 mai au 31 août

EXPOSITION : L'Ardenne des Quatre fils Aymon : de l'épopée à la légende
Lieu: musée en Piconrure, Bastogne
L'Ardenne des 4 fils Aymon, disponible en librairie au prix de 25€ ou www.weyrich-edition.be

Du 7 au 22 juin

Expositions de réalisations d'artistes de commune de Léglise
Infos: Jeannine ROSSION au 061/25.59.28
Lieu: Moulin du Long Pré

Samedi 14 juin

Promenade Nature à la Bettelange avec le PCDN de Bastogne
Guide : Monique NICOLAS
Lieu : 13h, Place Merceny à Bastogne
Infos : Jean Klein (Service Environnement Bastogne), 061/240.974

18 juin:

HABAY: Marché des produits «Régals de nos Terroirs» en matinée sur la Place Pierre Nothomb.

18 juin

Marché des produits du terroir de 9h à 13h
Infos: leader@parcnaturel.be
Lieu: Habay

19 juin:

Excursion sur les côtes de la Meuse, à Verdun
Organisation: Club 3X20 de Léglise
Infos: Chr. Remiance au 063/43.31.87

21 - 22 juin

22 juin

Exposition des réalisations créées lors des ateliers de loisirs créatifs.
Infos: SI de Vaux-sur-Sûre au 061/28.76.68
Lieu: Salle «Les Berges du Bî», Sibret

22 juin

Fêtes de la musique à Bastogne. Animations du quartier latin de 14h à minuits
Organisation: Centre Culturel de Bastogne. **Infos**: 061/21.65.30

26-27 juin

Soirées contes à Martelange. Promenades contées.
Organisation: Administration Communale, Les Timarans et le Cercle d'Histoire de la Haute-Sûre
Infos: 063/60.01.73

28 juin

Tir aux Clays
Infos: Yvan Van Malderen au 063/43.37.55
Lieu: Les Fossés

28 juin

Psychomotricité, gym, aérobic
Organisation: CSM Léglise
Infos: Patricia Geudkin au 063/43.35.35 (après 17h)
Lieu: Léglise

29 juin:

HABAY: A 14h au syndicat d'initiative de Habay, promenade guidée «Promenade nature dans les vallées avec prises de photos nature ». Distance: environ 7 kms.
Le verre de l'amitié vous sera offert à la fin de cette promenade.
Infos: 063/42.22.37 ou info@habay-tourisme.be

29 juin

Marche des vacances: 5 – 10 -20 km
Départ: Maison des Jeunes à Wardin . De 07 h à 12 h pour les 20 km. De 07 h à 14 h pour les 5- 10 km
Organisation: les baladins de Wardin, Michel Léonard, 75 à 6600 BASTOGNE
Infos: 061/21.26.36

29 juin

Slalom automobiles des forêts
Infos: Ecurie des Forêts, F. CASTAGNE au 061/27.80.55

28 – 29 juin

Rencontres «papillons et libellules» en Gaume et Forêt d'Anlier (RDV à Rossignol). Week-end d'échanges et d'inventaires lépido-odonatologiques
Inscription obligatoire (5€) pour le 10 juin au plus tard
Infos: Grégory MOTTE (0485/700.137)

Du 4 au 6 juillet

Circuit des Ardennes à Bastogne
Troisième édition du Circuit des Ardennes (2002-2005 et 2008).
Infos: service manifestation de Bastogne: 061/240.930

Du 5 au 6 juillet:

3ème Commémoration du Circuit des Ardennes.
Accueil des participants, animations diverses sur la Place Pierre Nothomb, Habay.
Exposition dans les locaux du Syndicat d'Initiative «Commémoration du Circuit des Ardennes».
Infos: SI – 063/42 22 37 – info@habay-tourisme.be

6 juillet

Marche des foins: 6-12-25 km -
Lieu: Départ du local «Les Hirondelles » à Longvilly
Organisation: Georges GUEBEL,et Bruno GUILLAUME
Infos: gilbert.hirondelle@belgacom.be

6 juillet, 3 août et 7 septembre

Marché « mon plaisir » à Warnach de 9h à 13 h.
Infos www.warnach.be

12 juillet:

Journée campagnarde «La Cour des Loups» à Louftémont.
Infos: Jean-Claude Marotte – 063/42.34.07.

12 juillet

promenade guidée à Habay. Départ à 14h du syndicat d'initiative. Distance: environ 7 kms.
Infos: 063/42.22.37 ou info@habay-tourisme.be

12 et 13 Juillet

European Quad Trophy
«9h de Bastogne».
Infos: Nuts Quad team – 061/216.321
Lieu: Site militaire de Sans-Souci

19 juillet:

Grand concours de pêche nocturne à l'étang «Les Prés Leconte» de Houdemont.
Infos: 063/41.21.11 ou 063/42.22.61.

21 juillet:

Fête Nationale dans le Parc Communal du Châtelet à Habay-la-Neuve. Festivités toute la journée.
Infos: 063/42.22.37 ou info@habay-tourisme.be

26 juillet et 2 août

A 14h au S.I. de Habay, promenade guidée. Distance: environ 7 kms.
Infos: 063/42.22.37 ou info@habay-tourisme.be

3 août:

A partir de 12h à l'étang «Les Prés Leconte» de Houdemont, barbecue et pêche à la truite.
Infos: 063/41.21.11. ou 063/42.22.61.

9 août

A 14h au S.I. de Habay, promenade guidée Distance: environ 7 kms.
Infos: 063/42.22.37 ou info@habay-tourisme.be

14 et 15 août

Fête du Parc Elisabeth. Divers concerts musicaux gratuits le samedi.
Dimanche: après-midi récréative: chateaux gonflables, jeux en bois, et ateliers créatifs.
Infos: Service Manifestations de Bastogne: 061/240.930

15 août

21ème Foire aux Plantes.
Lieu: Place du Pâchis - Fauvillers

16 août

A 14h au S.I. de Habay, promenade guidée Distance: environ 7 kms.
Infos: 063/42.22.37 ou info@habay-tourisme.be

22 Août

La bougeotte grandeur nature.
Soirée de gala pour les sports de combat et remise du mérite sportif.
Infos: Service Manifestations – 061/240.930
Lieu: centre sportif de Bastogne

23 août et 30 août

A 14h au S.I. de Habay, promenade guidée Distance: environ 7 kms.
Infos: 063/42.22.37 ou info@habay-tourisme.be

14 septembre:

Journée du Patrimoine à Assenois
Infos: Syndicat d'initiative de Léglise - 063/57.23.52.

21 septembre:

Marche «Objectif 10.000» à Les Fossés.
Infos: Maurice Collignon – 061/27.87.46.

26 et 27 septembre:

Promenades à l'écoute du brame du cerf en forêt d'Anlier
Vendredi 26 à 20h, montage dias à la salle du Rosaire de Habay et départ des promenades.
Dimanche 27 à 6h, promenades guidées, départ Place Nothomb.
Réservations obligatoires car nombre de place limité
Infos: 063/42.22.37 ou info@habay-tourisme.be

28 septembre:

71ème édition de la journée de la Bénédiction de la Foret Ardennes-Eifel. Festivités durant toute la journée.
Organisation: syndicat d'initiative de Habay et Centre de Rencontre du Pont d'Oye.
Infos: Chr. Servais – 063/42.23.28.

Contacts

Commission de gestion :
Présidente : Jean-Marie Pairoux ✆ 063/45.74.77
Vice-Présidente : Françoise Erneux ✆ 063/60.02.70
Vice-Président : Robert Thomas ✆ 063/60.12.19

Pouvoir Organisateur :
Présidente : Bernadette Moinet ✆ 063/60.00.93
Vice-Président : Daniel Collard ✆ 061/25.00.00
Vice-Président : Michel Hansen ✆ 061/24.09.00
Secrétaire : Sophie Mattern ✆ 063/60.20.11

Equipe technique : ✆ 063/45.74.77
Directeur : Donatien Liesse ✆ 063/60.80.84
Assistante : Laurence Libotte ✆ 063/60.80.80
Chargés de missions :
Nicolas Mayon, Contrat Rivière ✆ 063/60.80.85
Christine Leclercq, Projet Life ✆ 063/60.80.82
Florence Francard, Urbanisme ✆ 063/60.80.81
Bérenger Servais, Ramsar ✆ 063/45.74.77
Véronique Wiertz, Environnement ✆ 063/45.74.77

Chemin du moulin n°2 - 6630 Martelange
Site internet : www.parcnaturel.be

Avec le soutien du Ministère de la Région Wallonne et des administrations communales de Bastogne, Fauvillers, Habay, Léglise, Martelange et Vaux-sur-Sûre.

Projet cofinancé par l'Union européenne